



ឯកសារដើម
ORIGINAL DOCUMENT/DOCUMENT ORIGINAL

ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ទទួល (Date of receipt/date de reception):
..... 22 / 08 / 2015

ម៉ោង (Time/Heure) :..... 13:50

មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង / Case File Officer/L'agent chargé
du dossier: SANN RANA

E364

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE

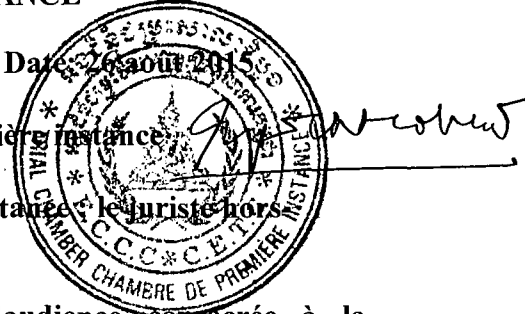
À : Toutes les parties dans le dossier n° 002

Date: 26 août 2015

DE : NIL Nonn, Président de la Chambre de première instance

COPIE À : Tous les juges de la Chambre de première instance, le juriste hors classe de la Chambre de première instance

OBJET: Comportement de la Défense lors de l'audience consacrée à la présentation des documents clés



1. Le 26 août 2015, la Chambre de première instance a ouvert l'audience consacrée à la présentation des documents clés relatifs à la deuxième partie du procès consacrée aux sites de travail. Comme prévu, ces audiences ont commencé par la présentation des co-procureurs. Durant cette présentation, les avocats cambodgiens et internationaux de NUON Chea et de KHIEU Samphan ont quitté la salle d'audience après que la Chambre eut décidé que les co-procureurs pouvaient présenter des documents qui avaient déjà été déclarés recevables, en l'espèce des procès-verbaux d'audition. La Défense n'a fourni aucune raison pour son comportement. La Chambre a été contrainte d'ajourner l'audience car les Accusés n'étaient plus représentés par leurs avocats.

2. La Chambre ne comprend pas les raisons qui ont poussé les avocats de la Défense à se retirer. Avant de prendre quelle que mesure que ce soit, la Chambre souhaite donner aux avocats des deux Accusés l'occasion d'expliquer le fondement logique et juridique de leur retrait. À cette fin elle reprendra les audiences le 27 août à 9 heures du matin, heure à laquelle elle entendra les points de vue des parties sur la question.